

Désignation de l'entreprise _____										Néant <input type="checkbox"/> *													
Adresse de l'entreprise _____																							
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr> </table>																							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr> </table>						Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr> </table>																	
										Exercice N clos le													
										<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr> </table>													
<b>ACTIF</b>										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																		
		Autres *	014		016																		
	Immobilisations corporelles *		028		030																		
	Immobilisations financières * (1)		040		042																		
	<b>Total I (5)</b>			044		048																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																	
		Marchandises *		060		062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																	
		Autres * (3)		072		074																	
	Valeurs mobilières de placement		080		082																		
	Disponibilités		084		086																		
	Charges constatées d'avance *		092		094																		
<b>Total II</b>			096		098																		
<b>Total général (I+II)</b>			110		112																		
<b>PASSIF</b>										Exercice N 1		NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120																
	Écarts de réévaluation						124																
	Réserve légale						126																
	Réserves réglementées *						130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		)	132															
	Report à nouveau						134																
	Résultat de l'exercice						136																
	Provisions réglementées						140																
<b>Total I</b>							142																
Provisions pour risques et charges							<b>Total II</b>	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166																
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)				169		)	172															
	Produits constatés d'avance						174																
<b>Total III</b>							176																
<b>Total général (I + II + III)</b>							180																
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise \_\_\_\_\_ Néant  \*

Adresse de l'entreprise \_\_\_\_\_

SIRET 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 

--	--

 Durée de l'exercice précédent \* 

--	--

				Exercice N clos le							
				<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td><td style="width: 20px; height: 20px;"></td></tr></table>							
<b>ACTIF</b>		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles										
	Fonds commercial *	010	012								
	Autres *	014	016								
	Immobilisations corporelles *	028	030								
	Immobilisations financières * (1)	040	042								
<b>Total I (5)</b>		<b>044</b>	<b>048</b>								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052							
		Marchandises *	060	062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070							
		Autres * (3)	072	074							
	Valeurs mobilières de placement		080	082							
	Disponibilités		084	086							
	Charges constatées d'avance *		092	094							
	<b>Total II</b>		<b>096</b>	<b>098</b>							
	<b>Total général (I+II)</b>		<b>110</b>	<b>112</b>							
<b>PASSIF</b>				Exercice N	NET						
				1							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120							
	Écarts de réévaluation			124							
	Réserve légale			126							
	Réserves réglementées *			130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131	)						
	Report à nouveau			134							
	Résultat de l'exercice			136							
	Provisions réglementées			140							
<b>Total I</b>			<b>142</b>								
Provisions pour risques et charges			<b>Total II</b>	<b>154</b>							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)			169	)						
	Produits constatés d'avance			174							
<b>Total III</b>			<b>176</b>								
<b>Total général (I + II + III)</b>				<b>180</b>							
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2° EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-A-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2018

Désignation de l'entreprise \_\_\_\_\_ Néant  \*

Adresse de l'entreprise \_\_\_\_\_

SIRET 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 

--	--

 Durée de l'exercice précédent \* 

--	--

				Exercice N clos le											
				<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>											
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	012										
	Autres *		014	016											
	Immobilisations corporelles *		028	030											
	Immobilisations financières * (1)		040	042											
	<b>Total I (5)</b>		044	048											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052											
		Marchandises *	060	062											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066											
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	070										
			Autres * (3)	072	074										
	Valeurs mobilières de placement		080	082											
	Disponibilités		084	086											
	Charges constatées d'avance *		092	094											
<b>Total II</b>		096	098												
<b>Total général (I+II)</b>			110	112											
<b>PASSIF</b>						Exercice N 1 NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120										
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126										
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *			131	)	132									
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136										
	Provisions réglementées				140										
<b>Total I</b>					142										
Provisions pour risques et charges				<b>Total II</b>		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)			169	)	172									
	Produits constatés d'avance				174										
<b>Total III</b>					176										
<b>Total général (I + II + III)</b>					180										
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182										
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise \_\_\_\_\_ Néant  \*

A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
			Services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : ..... – mobilier : ..... – immobilier : .....)					242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270		
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310		
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990			
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	350	
		Créance due au report en arrière du déficit				346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	372	

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-B-SD – (SDNC-DGFIP) - Janvier 2018

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise \_\_\_\_\_ Néant  \*

**A – RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le \_\_\_\_\_  
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens	}	dont export et livraisons intracommunautaires	215	
					217	
	Services *				218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : ..... – mobilier : ..... – immobilier : .....)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)				244
	Rémunérations du personnel *					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements *					254
	Dotations aux provisions					256
Autres charges	}	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)	}	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310

**B – RÉSULTAT FISCAL** Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)			251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990		
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350
		Créance due au report en arrière du déficit			346	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	352		354
					Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	370		372
					Déficit col. 2			

2° EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-B-SD – (SDNC-DGFIP) - Janvier 2018

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise \_\_\_\_\_ Néant  \*

A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le			
						1			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209				210		
	Production vendue	Biens	215	Services *	217		214		
		dont export et livraisons intracommunautaires							
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *							224	
	Subventions d'exploitations reçues							226	
Autres produits							230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )						242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 )						244	
	Rémunérations du personnel *						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements *						254		
	Dotations aux provisions						256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)								264	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)								270	
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)			294		
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)								310	
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249 )				251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350	
Créance due au report en arrière du déficit				346					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370		372

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-B-SD – (SDNC-DGFIP) - Janvier 2018

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : \_\_\_\_\_

 Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *		Long terme						
					⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579		Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)								591					
TOTAL						596	585	597	599				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : \_\_\_\_\_

 Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
						⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579		Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)								591					
TOTAL					596	585	597	599					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : \_\_\_\_\_

 Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.											

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)**

800
-----

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : \_\_\_\_\_

 Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)**

800
-----

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)**

800
-----

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



N° 11483 \* 19

## CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

5

Désignation de l'entreprise: .....										Néant <input type="checkbox"/> *					
Exercice ouvert le: ..... et clos le: .....						Données en nombre de mois									
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105					
<b>TOTAL 1</b>										106					
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143					
Subventions d'exploitation reçues										113					
Variation positive des stocks										111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153					
<b>TOTAL 2</b>										144					
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>															
Achats										121					
Variation négative des stocks										145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150					
<b>TOTAL 3</b>										152					
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>															
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		137			
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117					
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>															
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)						022		Effectifs au sens de la CVAE *				023			
Période de référence						024		/		/		160		/	
Date de cessation								/		/					
<b>VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs</b>															
Effectif moyen du personnel * :										376					
dont apprentis										657					
dont handicapés										651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.															
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.															

Formulaire obligatoire (article 53 A <sup>5</sup>)  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: .....												Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le: ..... et clos le: .....								Données en nombre de mois							
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées												118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												105			
<b>TOTAL 1</b>												106			
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												143			
Subventions d'exploitation reçues												113			
Variation positive des stocks												111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												153			
<b>TOTAL 2</b>												144			
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>															
Achats												121			
Variation négative des stocks												145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												150			
<b>TOTAL 3</b>												152			
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>															
Calcul de la valeur ajoutée												(total 1 + total 2 - total 3)		137	
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).												117			
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>															
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case												020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)						022		Effectifs au sens de la CVAE *				023			
Période de référence				024		/		/		160		/			
Date de cessation						/		/							
<b>VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs</b>															
Effectif moyen du personnel * :												376			
dont apprentis												657			
dont handicapés												651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale												861			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.															
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.															

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: .....												Néant <input type="checkbox"/> *					
Exercice ouvert le: ..... et clos le: .....										Données en nombre de mois							
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>																	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												108					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées												118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												105					
<b>TOTAL 1</b>												106					
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>																	
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												143					
Subventions d'exploitation reçues												113					
Variation positive des stocks												111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												153					
<b>TOTAL 2</b>												144					
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>																	
Achats												121					
Variation négative des stocks												145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												125					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												150					
<b>TOTAL 3</b>												152					
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>																	
Calcul de la valeur ajoutée												(total 1 + total 2 - total 3)		137			
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>																	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).												117					
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>																	
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>																	
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)						022		Effectifs au sens de la CVAE *				023					
Période de référence				024		/		/		160		/					
Date de cessation						/		/									
<b>VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs</b>																	
Effectif moyen du personnel * :												376					
dont apprentis												657					
dont handicapés												651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale												861					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.																	
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																	

N° de dépôt

**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)**


(1)

Néant


 Exercice clos le 

 SIREN 

 Dénomination de l'entreprise 

 Adresse (voie) 

 Code postal  Ville 

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 
**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

 Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



N° de dépôt

**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)**


(1)

Néant


 Exercice clos le 

 SIREN 

 Dénomination de l'entreprise 

 Adresse (voie) 

 Code postal  Ville 

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'annexe III au C.G.L.)

N° de dépôt

**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)**

(1)

Néant  \*Exercice clos le SIREN Dénomination de l'entreprise Adresse (voie) Code postal  Ville **I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :**  905 Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-F-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant

\*

Exercice clos le 

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal

Ville

**I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :**

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-F-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.